



On ma licencié sans motif et il ne veut pas me donner mes papiers

Par **roxanne**, le **21/06/2008** à **12:25**

voilà je travaille depuis 1 an et demi au delis cafe et du jour au lendemain je me suis fait virer sans savoir pourquoi sans aucune raison j'ai été viré le 28 mai 2008 nous sommes aujourd'hui le 21 juin 2008 mon patron ne m'a toujours pas donné mon solde de tous comptes avec mes papiers comme quoi il m'a licencié il m'a donné juste 1 fiche de paie et jusqu'à maintenant il ne veut pas du tout me donner mon solde de tous comptes
Qu'est-ce que je dois faire ?

Par **Marion2**, le **21/06/2008** à **18:34**

Lors d'un licenciement, il faut

- Le motif du licenciement
- Un certificat de travail
- Le solde de tous comptes
- L'attestation pour les ASSEDIC

De plus, un licenciement se fait par Lettre Recommandée avec Accusé Réception.

Envoyez une lettre Recommandée A/R à votre ex employeur en lui demandant ces pièces sous huit jours (fixez une date) et menacez-le de déposer une plainte à son encontre (pour licenciement abusif et refus de vous remettre les documents nécessaires) auprès des Prud'hommes.

A la date fixée dans la lettre recommandée (gardez bien une copie pour vous) déposez une

plainte aux Prud'hommes

Par **Marion2**, le **21/06/2008** à **18:35**

De plus, à priori, vous n'avez pas eu de préavis pour ce licenciement.